

Paris, le 8 septembre 2016
CP153 - 2016

Coopération spatiale entre la France et le Maroc Préparation du volet spatial de la COP22 Le CNES participe à Rabat à la conférence « Défense et changements climatiques »

Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, s'est rendu mercredi 7 septembre à Rabat, à l'invitation d'Abdellatif Loudiyi, Ministre délégué auprès du chef du gouvernement marocain, chargé de l'administration de la Défense nationale et à ce titre, des affaires spatiales, afin de participer à la conférence « Défense, et changements climatiques », une étape majeure dans la préparation de la COP22 qui se tiendra du 7 au 18 novembre à Marrakech.

Les relations qu'entretiennent la France et le Maroc dans le domaine spatial n'ont cessé de se développer au cours de ces dernières années. L'accord-cadre signé entre le CNES, le CRERS (Centre Royal d'Etudes et de Recherche Spatiale) et le CRTS (Centre Royal de Télédétection Spatiale), le 28 mai 2015 à Matignon, en présence des Premiers ministres français et marocain, en est la parfaite illustration. Ces relations se sont encore étoffées ces derniers mois, avec la préparation du volet spatial de la COP22 qui se tiendra en novembre à Marrakech.

La conférence « Défense et changements climatiques », placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se tenait à Rabat, avec un programme axé sur le spatial et sa contribution à la défense du climat et la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Jean-Yves Le Gall y est intervenu sur le thème « Les technologies spatiales : instrument de lutte et d'adaptation aux changements climatiques ». Le Président du CNES a rappelé que les satellites ont été les premiers à mettre en évidence le changement climatique et qu'ils joueront un rôle majeur dans sa sauvegarde, à l'image des satellites européens MicroCarb ou Merlin, qui mesureront avant la fin de la décennie les concentrations de gaz carbonique et de méthane dans l'atmosphère. Il est ensuite revenu sur la détermination de la communauté spatiale internationale, à redoubler d'efforts pour contribuer à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, un combat qui ne peut se mener qu'en coopération et désormais rendu possible par la Déclaration de New Delhi, adoptée par plus de 60 pays en mai dernier. Le Président du CNES a aussi mentionné l'importance de la dualité des systèmes satellitaires et d'une utilisation partagée entre utilisateurs civils et militaires, l'une des forces du CNES, tant pour l'observation de la Terre que pour les télécommunications.

A l'issue de cette conférence, Jean-Yves Le Gall a déclaré : « Je remercie mes homologues marocains pour leur invitation et le succès de cette conférence, qui a une nouvelle fois montré que le spatial était un outil primordial pour lutter contre le réchauffement climatique. Grâce au résultat historique de la COP21 et au cadre coopératif que permet désormais la Déclaration de New Delhi, les agences spatiales ont plus que jamais un rôle central à jouer dans la défense du climat, d'où l'importance de concertations régulières, comme ce sera une nouvelle fois le cas à Marrakech, à l'occasion de la COP22. »

Contacts

Pascale Bresson
Julien Watelet

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 78 37

pascale.bresson@cnes.fr
julien.watelet@cnes.fr

presse.cnes.fr